



Appéré Alain : Né le 3-01-1909 à Lesneven, fils de Pierre et Françoise Caroff ; 1934, prêtre et professeur au collège de Lesneven ; 1939-1945, guerre et captivité ; 1945, aumônier à Notre-Dame de Lourdes, Lesneven ; 1948, aumônier de la Retraite de Lesneven ; 1952, curé-doyen de Plouigneau ; 1956, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon et chanoine honoraire ; 1959, recteur de Ploujean ; 1973, retiré à Ploujean puis à la maison Saint-Joseph ; décédé le 12-10-1978.

Etude : *Quimper et Léon*, 1978 p. 414.

Extraits de l'homélie de Monseigneur Favé aux obsèques de M. le Chanoine Appéré, à Ploujean, le 14 octobre 1978.

Monsieur le Chanoine Joseph Appéré naquit à Lesneven en 1909, dans un foyer de travailleurs modestes, plus riches de foi que de biens de ce monde. Leur seule richesse fut leur fils — fils unique — qu'ils offrirent de tout cœur au Seigneur.

Notre ami fut d'autant plus marqué par la cité commerçante et industrielle — chrétienne aussi — où il vit le jour, qu'il y resta jusqu'à l'âge de 43 ans : enfance, études à Saint François, professeur pendant 9 ans, aumônier à Notre Dame de Lourdes pendant 5 ans, et enfin à la Maison de la Retraite pendant 4 ans, toujours à Lesneven.

Cela fait un bloc de 18 ans de sacerdoce consacrés au service des enfants et des jeunes. Cet apostolat lui convenait à merveille. Il savait se faire écouter des jeunes, capter leur attention, émailler son enseignement et sa conversation d'anecdotes où sa voix et sa mimique, aussi expressives l'une que l'autre, donnaient à ses propos un impact considérable sur ses jeunes auditeurs. Educateur chrétien avant tout, le témoignage d'une foi simple et sans problème venait appuyer sa parole ; plus encore, le témoignage d'un prêtre heureux de s'être donné au Seigneur. Pour combien de jeunes n'a-t-il pas été un éveilleur de vocations sacerdotales et missionnaires.

Ce contact prolongé avec les jeunes avait favorisé chez lui une jeunesse d'esprit et de cœur, une fraîcheur d'âme qu'il conservera toute sa vie. Il jetait sur la vie et les événements un regard neuf d'adolescent où pétillaient l'étonnement, l'émerveillement, une joie communicative.

Vient cependant le moment d'appareiller pour l'apostolat paroissial, genre de travail qui ne lui est pas étranger. Toujours serviable, il prêtait déjà volontiers son concours à ses confrères pour les confessions, l'animation des pardons, la prédication et le chant

En septembre 1952, il est nommé curé-doyen de Plouigneau, en même temps que responsable des retraites de conscrits à La Salette

Trois ans plus tard, il devient Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon où il retrouve un peu le climat social et spirituel de son Lesneven natal.

Au bout de quatre ans, Monsieur Appéré sollicite un poste moins lourd, et Monseigneur l'Evêque le nomme à Ploujean où il restera 14 ans, jusqu'à sa démission pour raison de santé en 1973. C'est à ce poste, parmi vous, paroissiens de Ploujean qu'il aura fait son plus long séjour et c'est dans votre cimetière paroissial, parmi vos morts, qu'il a voulu reposer en attendant la résurrection.

*Quimper et Léon*, 1978, p. 414.